



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET DU 5 DÉCEMBRE 2011**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 5 décembre 2011, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s :  
Madame la conseillère Thérèse Gatien  
Madame la conseillère Anne Scott  
Madame Marie-Josée Lemieux  
Monsieur le conseiller Vincent Chatel  
Monsieur le conseiller Charles-André Fortier  
Monsieur le conseiller Kevin Vocino

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Normand Dyotte

Sont aussi présent(e)s :  
Monsieur David Johnstone, directeur général  
Madame Carole Lemaire, greffière  
Monsieur Yves Gagnon, trésorier, Service des finances et de l'informatique

### **PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Adoption du budget municipal pour l'année 2012
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations municipales 2012-2013-2014
3. Parole au public sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de la séance

## 11-12-01 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QUE le maire, monsieur Normand Dyotte, a présenté au nom du conseil municipal les orientations du budget 2012 lors de la séance « extraordinaire » tenue le 7 novembre 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le budget pour l'exercice financier 2012, tel que déposé en copie à chacun des membres du conseil et dont les principaux éléments sont les suivants :

<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BUDGET 2012</b>
Taxes générales sur la valeur foncière	20 523 000 \$
Taxes et tarification – Services municipaux	5 695 600 \$
<b>Total des taxes</b>	<b>26 218 600 \$</b>
Paiements tenant lieu de taxes	297 000 \$
Transferts	1 490 900 \$
Services rendus aux organismes municipaux	3 130 500 \$
Autres revenus	4 267 100 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>35 404 100 \$</b>

<b>REVENUS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 600 000 \$</b>
---------------------------------	---------------------

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BUDGET 2012</b>
Administration générale	5 108 100 \$
Sécurité publique	5 079 500 \$
Transport	5 788 300 \$
Hygiène du milieu	5 945 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 754 700 \$
Loisirs et culture	4 379 800 \$
Frais de financement	2 993 900 \$
Remboursement de la dette à long terme	3 876 800 \$
Affectations	477 100 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>35 404 100 \$</b>

<b>CHARGES</b>	<b>5 182 000 \$</b>
----------------	---------------------

**11-12-02 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
MUNICIPALES 2012-2013-2014**

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2012 de 13 673 600 \$, pour l'année 2013 de 23 398 000 \$ et pour l'année 2014 de 10 549 000 \$, tel qu'il a été fourni en copie à chacun des membres du conseil;

QUE copie du formulaire officiel soit déposée aux archives de la Ville.

**Monsieur le maire Normand Dyotte invite les citoyens présents  
à la période de questions sur les sujets à l'ordre du jour.**

\* \* \*

Dix (10) personnes, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, ont assisté à la séance.

**11-12-03 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 19 h 55.

---

NORMAND DYOTTE  
Maire

---

CAROLE LEMAIRE  
Greffière